



Description du produit

ErbiGel® Bio est une gélatine d'origine 100% porcine produite sous conditions biologiques certifiées, destinée au traitement des jus, des vins et d'autres boissons. La production d'ErbiGel® Bio est soumise à un contrôle défini selon le Règlement Européen (CE) n° 834/2007.

Ce produit est conforme à la législation établissant les règles relatives aux pratiques et traitements œnologiques. Sa qualité et sa pureté sont contrôlées dans des laboratoires spécialisés.

But du traitement

ErbiGel® Bio est une gélatine très pure, faiblement hydrolysée, assurant ainsi une excellente efficacité sur les troubles colloïdaux. ErbiGel® Bio est particulièrement approprié pour le traitement des vins rouges. Elle affine leur équilibre en bouche tout en préservant leur structure. ErbiGel® Bio peut être également employé en combinaison avec du sol de silice pour la clarification des moûts, des vins blancs et des jus de fruits.

Le produit et son action

ErbiGel® Bio possède un poids moléculaire moyen élevé qui lui confère une grande réactivité vis-à-vis des composés phénoliques les plus astringents et un pouvoir floculant remarquable. ErbiGel® Bio est une colle douce assurant une clarification de haute qualité sans amaigrir les vins.

Dosage et mode d'emploi

Il est recommandé de déterminer la dose exacte d' ErbiGel® Bio à l'aide d'un pré-test en laboratoire.

Normalement le dosage pour une clarification est entre 5 à 10 g ErbiGel® Bio/100 L. Dans des boissons difficiles à clarifier le dosage doit être augmenté.

ErbiGel® Bio, qui se présente sous forme de poudre, sera dissoute dans l'eau juste avant emploi: délayer la dose d' ErbiGel® Bio dans 5 fois son volume d'eau froide en agitant vigoureusement, laisser gonfler pendant environ 20 minutes, ajouter 4 à 5 volumes d'eau tiède à 40-45 °C tout en remuant.

Pour la clarification combiné avec de sol de silice, les dosages suivants sont recommandés :

Sol de silice : ErbiGel® Bio	Relation dosage	Exemple:
Blankasit® : ErbiGel® Bio	10:1	100 mL Blankasit®/100 L + 10 g ErbiGel® Bio/100 L
Klar-Sol Super : ErbiGel® Bio	5:1	50 mL Klar-Sol Super/100 L + 10 g ErbiGel® Bio/100 L
Klar-Sol 30 : ErbiGel® Bio	5:1	50 mL Klar-Sol 30/100 L + 10 g ErbiGel® Bio/100 L
Klar-Sol Speedfloc : ErbiGel® Bio	5:1	50 mL Klar-Sol Speedfloc/100 L + 10 g ErbiGel® Bio/100 L

Stockage

Protéger des odeurs étrangères et stocker au sec. Refermer l'emballage directement après emploi.



DE-ÖKO-003
Deutsche Landwirtschaft

ERBSLÖH Geisenheim AG

Erbslöhstraße 1, 65366 Geisenheim, Germany

Tel: +49 6722 708-0, Fax: +49 6722 6098, info@erbsloeh.com, www.erbsloeh.com

Nos fiches techniques et les traitements qui y figurent ont pour but de vous fournir les meilleures informations possibles. Toutes ces indications sont basées sur notre expérience actuelle. Compte tenu du fait que les traitements préliminaires ne sont généralement pas connus et compte tenu des imprévus liés aux produits naturels à traiter, ces conseils ne peuvent pas avoir de caractère juridiquement obligatoire. Les informations se basent sur la législation actuellement en vigueur en Allemagne et dans l'Union Européenne. Nos conditions de vente générales sont valables.

version 003 – 06/2010 TW – imprimé 22.08.2011